



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 60705

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur la situation des fondations privées d'aide au développement. La France connaît en effet un important retard dans le domaine des fondations privées, par rapport aux pays anglo-saxons. Il demande donc de lui donner des indications sur la politique qu'il entend mener pour favoriser la création et le développement des fondations d'aide au développement.

Texte de la réponse

L'État accorde une attention toute particulière à la promotion du mécénat et des fondations privées. En ce sens la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 (JO du 02/08/2003) prévoit des déductions fiscales substantielles aux entreprises qui créent des fondations privées dont les activités sont orientées essentiellement vers la recherche. S'agissant spécifiquement du ministère des affaires étrangères, aucun dossier de promotion et d'encouragement à la création de fondations d'aide au développement n'est actuellement en cours d'instruction. En revanche, de nouveaux outils tendant à renforcer la concertation et le partenariat entre l'administration et les organisations de solidarité internationale (OSI) ont été mis en oeuvre : outils financiers comme le Fonds de solidarité prioritaire mais aussi outils de la nouvelle contractualisation : conventions-programmes pour renforcer l'efficacité de l'action des OSI françaises, programmes pluri-acteurs, appui au volontariat et à l'éducation au développement.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60705

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2868

Réponse publiée le : 5 juillet 2005, page 6630